



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° _____ /AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU _____ EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION
DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN
PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue du recrutement d'une société de gardiennage pour la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser 24h/24h et 7 j/7 portent sur la sécurisation des immeubles et annexes des services centraux du MINEPAT. Les détails sont contenus dans les Termes de référence et dans le Détail Quantitatif et Estimatif.

3. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quatre-vingt-dix-huit Millions FCFA (98 000 000) francs CFA pour un délai d'exécution de 12 mois.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les sociétés de gardiennage agréées par le Président de la République, installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine de gardiennage et de sécurisation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du MINEPAT Exercice 2019 ; IMPUTATION : 53 22 301 04 340010 6188

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

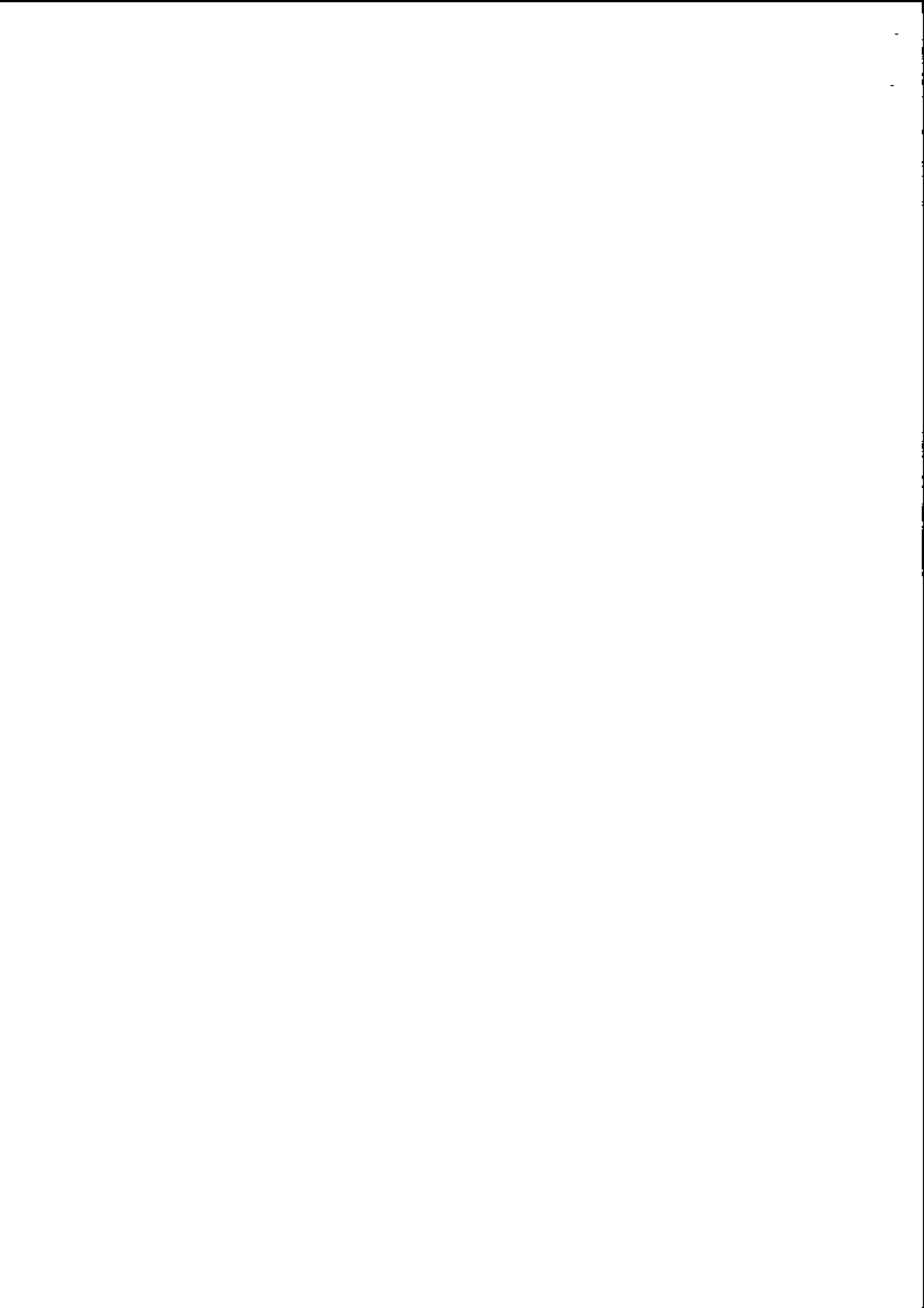
8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de



l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le _____ à 12 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° _____ /AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU _____ EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE POUR LA SECURISATION
DES IMMEUBLES ET ANNEXES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEPAT, EN
PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par d'un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de : **Un Million Huit Cent Mille (1 800 000) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Etablissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des Offres sera effectuée le 18 Avril par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, dans la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés, sis à l'Annexe 1 du MINEPAT, à partir de **13 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. La commission formera séance tenante une sous-commission d'analyse des offres des soumissionnaires.

12. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

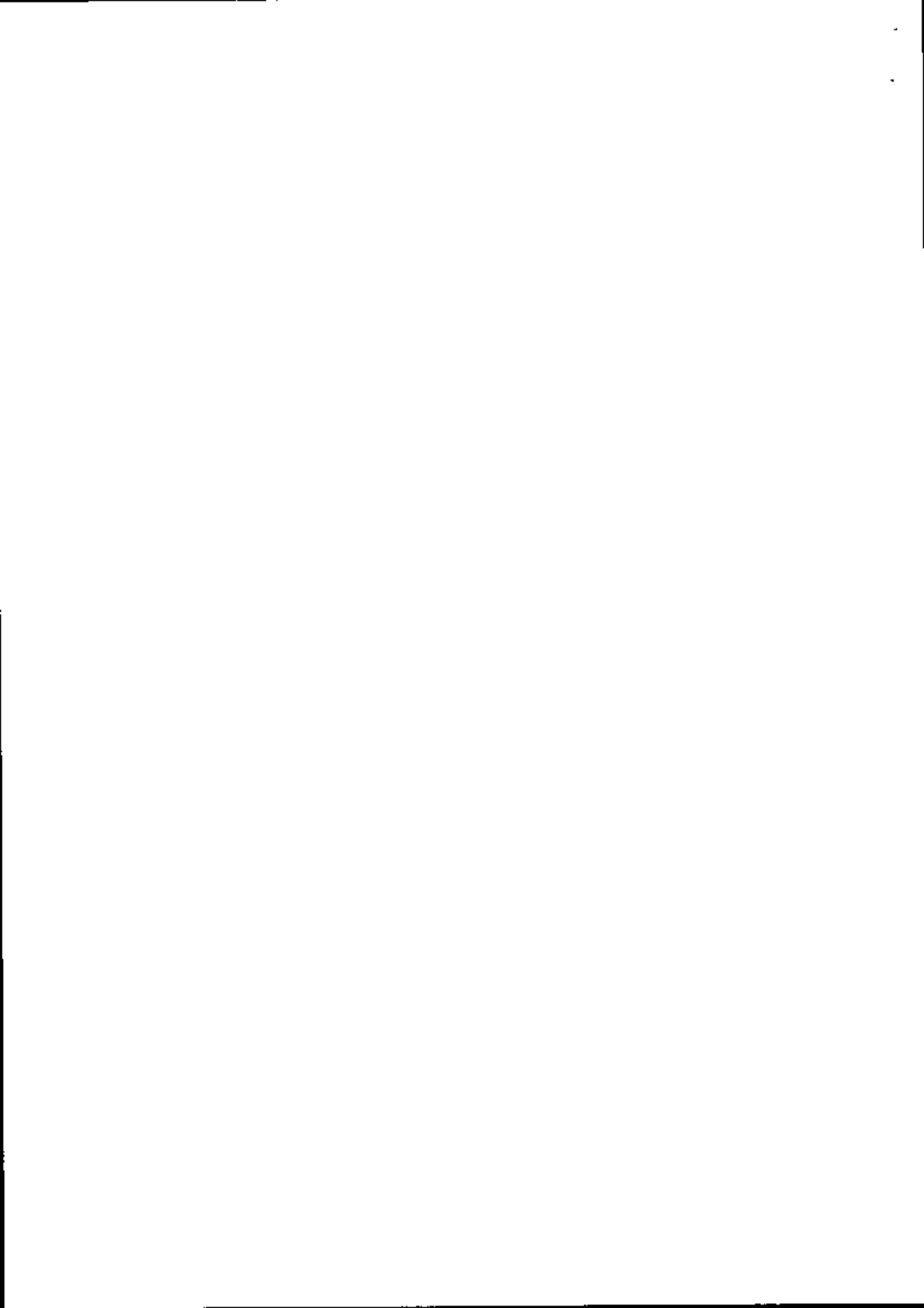
- Absence ou non conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées;
- Absence de l'agrément autorisant le soumissionnaire à opérer dans le domaine du gardiennage au Cameroun;
- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Attestation sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique < 16/22

13.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation de l'offre

Oui/Non



- | | |
|--|---------|
| ▪ Références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) | Oui/Non |
| ▪ Moyens humains | Oui/Non |
| ▪ Moyens logistiques | Oui/Non |
| ▪ Capacité financière | Oui/Non |

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél :222 22 41 28.

17. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MJNMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Yaoundé le,

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Copie:

- Président CMSPM
- Service des Marchés publics (pour archivage)
- MINMAP
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication)
- Affichage (pour information)



(Signature)

